



GAN PERFORMANCE RETRAITE

Choisir l'assurance vie pour une retraite épanouie

C'est indiscutable : les montants des futures pensions de retraite ne suffiront pas à assurer un niveau de vie satisfaisant. Chacun doit donc prendre en main sa retraite, pour la consolider d'avance. Pour cela, nous vous aidons à préparer vos compléments de revenus avec une solution simple, souple et efficace. Votre Agent Général Gan Assurances est à votre disposition pour vous la présenter en détail.

GAN PERFORMANCE RETRAITE

Une épargne
accessible

Une gestion
adaptée à votre
profil

La fiscalité de
l'assurance vie

LE + GAN ASSURANCES

Avec la Gestion à horizon, votre épargne profite :

- d'une diversification automatique sur des supports dynamiques ;
- puis d'une sécurisation progressive à l'approche de votre retraite.



Mieux qu'un long discours, quelques chiffres parlants

26,5 ans

La durée moyenne de vie passée à la retraite.
Une nouvelle perspective qui oblige à trouver des solutions de financement⁽¹⁾.

40%

La différence moyenne de montant de retraite, en défaveur des femmes, par rapport aux pensions versées aux hommes⁽²⁾.

73%

La part des actifs qui estiment que leur pouvoir d'achat à la retraite sera plus faible qu'aujourd'hui⁽³⁾.

14%

Le taux des nouvelles pensions de retraite faisant l'objet d'erreurs au niveau du relevé de carrière⁽⁴⁾.

(1) Source: « Panorama des systèmes de retraite en France et à l'étranger » – Conseil d'orientation des retraites – 17 décembre 2020.

(2) Source: Drees - Les retraités et les retraites – Édition 2021.

(3) Source: sondage Odoxa réalisé pour Groupama – 2021.

(4) Source: Sapiendo - Article Retraite: attention aux anomalies sur le relevé individuel de situation (RIS) (sapiendo-retraite.fr).

Les points forts du contrat **Gan Performance Retraite**

Contrat d'assurance vie multisupports, **Gan Performance Retraite** vous permet de vous constituer, en toute liberté, des compléments de revenus pour vivre votre retraite plus confortablement le moment venu. Qu'il s'agisse de mieux profiter du quotidien, d'aider votre famille, de vous adonner à vos loisirs ou hobbies favoris ou de partir en voyage... vous vous donnez d'avance les moyens d'une retraite réussie !

Un placement souple et accessible dès 50 euros par mois en versements programmés.

Une épargne disponible à tout moment: en cas de besoin, vous pouvez retirer tout ou partie de votre capital.

Une recherche de **performance associée à la sécurisation** de votre épargne à l'approche de votre retraite.

La fiscalité attractive de l'assurance vie, sur les plus-values comme sur les sommes transmises en cas de décès.

« Comment gérer mon épargne retraite le plus simplement possible ? »



La solution la plus pratique est de programmer des versements automatiques. Ainsi, vous épargnez à votre rythme, sans même y penser, sans risque d'oublier !

Cette formule très simple est aussi très souple : selon l'évolution de votre situation, vous pouvez à tout moment augmenter le montant de vos versements, les interrompre temporairement ou les compléter par des versements ponctuels (minimum 150 euros).

« Est-ce que je peux accéder à mon argent facilement ? »



■ **Pendant que vous épargnez pour votre retraite,** vous pouvez à tout moment, en cas de besoin, disposer de votre capital, en partie ou en totalité ⁽⁵⁾.

■ **Une fois à la retraite,** vous pouvez demander à :

- ▶ percevoir votre capital ou le laisser fructifier si vous n'en avez pas besoin ;
- ▶ bénéficier de revenus réguliers en optant pour le versement de votre épargne sous forme de rente.

« Quels sont les avantages fiscaux de mon contrat ? »



■ Vous profitez des avantages fiscaux de l'assurance vie sur la taxation des plus-values.

■ En cas de décès, les bénéficiaires que vous aurez librement désignés percevront votre capital exonéré d'impôt. Pour chacun d'eux, cette exonération s'applique dans la limite de 152 500 euros ⁽⁶⁾ pour les versements effectués avant vos 70 ans. Si le bénéficiaire est votre conjoint ou votre partenaire de Pacs, le capital est totalement exonéré.

(5) Fiscalité des retraits (rachats) selon l'ancienneté du contrat. (6) Fiscalité en vigueur au 01/06/2022.

L'épargne régulière : la solution pour une retraite sécurisée

C'est une «règle d'or» en matière d'épargne et d'investissement :
la régularité et le long terme sont payants.

En effectuant des versements mensuels pendant une longue période, vous captez au mieux le potentiel de performance des marchés financiers et vous lissez les risques sur le long terme.

Gan Performance Retraite, c'est aussi... des options pour vous protéger, vous et vos proches

■ **Avec la Garantie Relais**, en cas d'incapacité temporaire totale de travail⁽⁷⁾, le paiement de vos cotisations est pris en charge par Gan Assurances.

■ **Avec la Garantie Réversion Majorée**, en cas de décès avant la liquidation de votre contrat, vos bénéficiaires recevront une rente majorée par rapport à la seule épargne acquise.

**Gérez votre contrat depuis
votre espace client sur gan.fr**



Vous pouvez :

- accéder aux informations de votre contrat : vos bénéficiaires, vos options, vos supports d'investissement, le montant de votre épargne...
- suivre le détail de vos opérations ;
- effectuer des versements libres ;
- télécharger vos relevés de situation...



(7) Sous certaines conditions figurant dans la Notice d'information du contrat.

La Gestion à horizon

Une gestion adaptée à vos objectifs

Selon la durée restant à courir jusqu'à votre retraite, ce mode de gestion permet de répartir automatiquement la totalité de vos versements et de votre épargne entre des supports financiers diversifiés :

- OPCVM orientés actions et obligations ;
- Support Immobilier (OPCI) ;
- Fonds en euros du contrat.

En quoi consiste la Gestion à horizon ?

Tant que votre départ en retraite est encore éloigné, votre épargne reste principalement placée sur des supports dynamiques. Elle peut ainsi profiter au mieux du potentiel de performance des marchés financiers.

Au fur et à mesure que vous vous rapprochez de la retraite, votre épargne est sécurisée, grâce à un transfert progressif de votre investissement sur les supports plus prudents de votre contrat.

Le choix entre trois grilles d'allocations, selon votre profil d'épargnant

Gestion à horizon Sérénité, Harmonie ou Vitalité... Selon votre profil, du plus prudent au plus dynamique, vous choisissez la grille adaptée à vos attentes : préservation de l'épargne, recherche de performance, ou équilibre entre ces deux priorités.

Chaque année, Gan Assurances procède à une nouvelle répartition de l'épargne constituée :

- entre les supports selon la grille choisie ;
- et en fonction du nombre d'années vous séparant de l'âge prévisible de départ en retraite.

Si vous modifiez cette échéance, une nouvelle répartition de votre épargne est effectuée sans frais, afin de tenir compte de la nouvelle durée restant jusqu'à votre départ en retraite.

La Gestion Libre

Si vous préférez gérer vous-même la répartition de votre épargne, l'option Gestion Libre vous propose une large gamme de supports en euros et en unités de compte⁽⁸⁾, sélectionnés par nos experts.

Bon à savoir : ce mode de gestion suppose de disposer de temps et d'une bonne connaissance des marchés financiers.

(8) L'assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qui peut être sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

**Votre Agent général vous accompagne
au quotidien pour répondre à vos besoins
de protection, quelle que soit votre
situation professionnelle et personnelle.**



SÉCURISEZ VOTRE ACTIVITÉ

Flotte de véhicules – Perte d'exploitation –
Responsabilité civile de l'entreprise
et du dirigeant – Cyber-risques –
Marchandises transportées – Bris
de machine – Dommages aux biens



GÉREZ ET FIDÉLISEZ VOS SALARIÉS

CCN – Santé collective – Retraite collective –
Prévoyance collective – Indemnités de fin
de carrière – Épargne salariale –
Indemnités de licenciement –
Déplacement pro des salariés



PRÉSERVEZ VOS REVENUS

Protection du TNS Madelin –
Arrêt de travail – Homme-clé associé –
Garantie des associés – Invalidité –
Retraite – Perte d'emploi – Décès



PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE

Auto – Habitation – Santé –
Transmission – Épargne retraite –
Assurance emprunteur –
Protection juridique – Accident
de la vie perso et pro – RC personnelle

Gan Assurances – Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 216 033 700 euros – RCS Paris 542063797 – APE : 6512Z – Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris – Tél. : 01 70 94 20 00 – www.gan.fr – Direction Réclamations Clients – Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – Email : reclamation@gan.fr – Gan Assurances distribue les produits de Groupama Gan Vie.

Groupama Gan Vie – Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z – Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Entreprises régies par le Code des assurances.

Réf. PlaquetteGPR-102022 – Mise en page : 21x29,7 – Crédit photo : © Shapecharge – Fred Froese – Insta Photos – Monkeybusinessimages – Farknot Architect
Gan Assurances participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.

